cc: M. Gilpin

70-01

File

N o t e

A : Monsieur le Ministre des Terres, Mines et Energie

De : Roger Richard, Conseiller principal, Section Mines et Ressources naturelles

Objet: Rapports miniers 1962 et 1963

Je me permets de vous signaler que depuis le départ en congé de M. Vaes, j'ai pris contact avec les divers bureaux de la direction du Service des mines et je pense que le moment est venu, après avoir fait le point, de vous rendre compte de diverses constatations.

1°) - Je suis très étonné que le rapport annuel de l'année 1962 n'ait point été établi. De ce fait je me trouve devant l'obligation de rédiger outre le rapport 1963 celui de 1962, et cela en sus de mon travail normal.

2°) - Je suis aussi obligé d'attirer votre attention sur l'état de délabrement dans lequel se trouve l'ensemble des archives du bureau des concessions.

J'ai procédé à un examen très rapide de l'ensemble des dossiers des sociétés minières.

Aucun n'est complet, beaucoup ne contiennent même pas une copie des statuts des sociétés, dans le plus grand nombre des cas, la liste et la composition de leurs biens et droits miniers est absente.

Les copies des pièces du dossier ayant servi à l'attribution des permis d'exploitations et des concessions sont unanimement absentes.

3°) - Enfin, ce bureau qui devrait pouvoir être consulté tant par les fonctionnaires et les conseillers du service, que par les candidats exploitants et investisseurs, ne dispose pas des "maps" de synthèse représentant l'inventaire global et la situation actuelle des droits miniers attribués.

C'est une lacune inconcevable et avant d'établir un programme pour y remédier le plus rapidement possible, je ne puis qu'attirer votre attention et faire toutes réserves sur les conséquences pratiques de ce laisser-aller antérieur.

./...

C'est malheureusement au moment où ont disparu 4 experts conseillers de l'Assistance technique belge (3 partis définitivement, un en congé), que je suis obligé de cumuler outre ma propre charge, des charges et des travaux qui auraient dûs être menés à bien depuis deux ans par mes prédécesseurs.

Vu leurs connaissances de ces questions acquises au cours de leurs très longs séjours antérieurs, cette tâche d'organisation et de remise en ordre leur incombait normalement sur ce secteur et en plus du programme de travail que je vous ai déjà soumis.

Je soumets à votre approbation le programme complémentaire suivant, dont la réalisation demandera au moins 18 mois à 2 ans.

A) - Assurer la mise à jour totale et exhaustive des dossiers des sociétés minières existantes soit :

- Statuts et modifications.
- Augmentation ou diminution de capital.
- Rapports d'Assemblées générales et bilans.
- Liste et carte des biens miniers.
- Copie des dossiers des pièces justificatives d'attribution de biens miniers y compris rapports de prospection.
- Copie des rapports de production annuels.

B) - A partir des documents originaux de conservations foncières de : Elisabethville
Stanleyville
Kindu
Bukavu
Luluabourg
Bakwanga
Tschikapa
du bureau central à Bruxelles :

a) - reconstitution des dossiers complets des biens et droits miniers attribués, de leur inventaire global, de la carte des gisements et des indices connus.

b) - adoption de l'échelle du 1/200.000 pour l'établissement des cartes de biens et droits miniers attribués, à partir des dossiers ci-dessus.

c) - établissement de la carte métallogénique du Congo.

./...

Je souligne que le travail exécuté au cours de la mission de M. Baud à Bruxelles constitue déjà une contribution non négligeable à ce programme; il convient dans une deuxième phase de microfilmer les dossiers et archives répertoriés par ses soins.

Léopoldville, le 25 mai 1964

c.c.: Monsieur le Directeur des Mines.

RA/pec.

cc: M. Gilpin

Note

A : Monsieur le Ministre des Terres, Mines et Energie

De : Roger Richard, Conseiller principal, Section Mines et Ressources naturelles

Objet : Demande de crédit sur le budget extraordinaire.

Il convient d'attirer de façon très pressante et urgente l'attention du Conseil des Ministres sur certaines anomalies flagrantes du budget des Terres, Mines et Energie.

L'ensemble du budget de la Direction des mines et de la Géologie ne dépasse pas 112 millions de francs congolais sur un montant global de 35 milliards pour 1964 soit 0,32 % du budget total de la République du Congo.

Si l'on veut bien se rappeler que l'industrie minière est la principale pourvoyeuse de devises de la République : 70 %, et que 40 % du budget est alimenté par les taxes de sortie,
impôts sur les bénéfices des sociétés,
impôts mobiliers,
redevances,
dividendes à provenir des participations,

il éclate aux yeux la disproportion flagrante entre le montant:

a) - d'une part des crédits budgétaires alloués au département;

b) - d'autre part des contributions au budget à provenir des activités contrôlées par le département.

Le montant du budget des Mines et de la Géologie ne représente que 0,8 % des sommes versées par l'industrie minière au budget de la République.

Cette situation est anormale et nous allons démontrer qu'elle risque de devenir dramatiquement préjudiciable à l'intérêt bien compris de la République.

./...

Certes, ce n'est pas un but en soit de gonfler les dépenses des deux directions :

Mines
Géologie

mais nous allons démontrer que l'avenir et l'expansion de l'économie minière sont gravement compromises parce que certains besoins sont systématiquement ignorés.

Jusqu'en 1960, la Direction et l'Inspection des mines étaient assurées par environ 26 ingénieurs des mines.

En sus fonctionnaient :

- le Service Géologique à Léopoldville,
- le Service Géologique à Bukavu,
- le Centre de recherches minières à Bukavu.

Enfin les 3 pouvoirs concédants particuliers disposaient d'un Service minier et géologique :

- du C.F.L. à Kindu,
- du C.N.Ki à Bukavu,
- du C.S.K. à Elisabethville.

L'ensemble des services de ces 3 pouvoirs concédants particuliers utilisait les services de quelque 50 ingénieurs des mines ou ingénieurs géologues.

C'est donc plus de 100 ingénieurs qui assuraient :

- l'Inspection des mines,
- le Service des recherches géologiques et minières.

Actuellement le département des mines et de la géologie, s'il a gardé les cadres administratifs ou techniques congolais, ne dispose que 6 ingénieurs experts qui se trouvent dans l'impossibilité de procéder à d'autres travaux que sur archives, faute de disposer des moyens d'actions et de transports nécessaires.

La situation risque de devenir dramatique et d'aboutir à un gaspillage caractérisé des moyens en experts mis à la disposition du Ministère des Terres, Mines et Energie par les différentes aides techniques :

Belge
O.N.U.
Française.

./...

Les projets d'aide technique à mettre en place d'ici fin 1964 représentent quelque 50 ingénieurs des mines, ingénieurs géologues ou autres, ce qui exige de la part des parties fournisseurs de cette aide un effort financier global de quelque 790.000 dollars ou 135.000.000 de francs congolais.

C'est un devoir national de ne pas laisser gaspiller cette aide, faute de mettre à leur disposition les moyens d'actions nécessaires.

Sur ces 50 experts ou conseillers, environ la moitié d'entre eux seront obligés de participer à des opérations sur le terrain ou à des inspections sur les chantiers. Il faut d'extrême urgence les munir des moyens nécessaires tant en matériel qu'en moyens financiers pour le paiement des équipes de travail sur le terrain.

Pour ce faire, il est nécessaire de prévoir quelque 28 millions de francs congolais dont 18 millions en devises pour les achats de véhicules et équipements divers à l'étranger.

Léopoldville, le 25 mai 1964.

c.c.: Monsieur le Directeur des Mines
" " " de la Géologie
" A. Kayembe, Secrétariat général.

RR/pac.

70-0

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM MEMORANDUM INTERIEUR

TO: A: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative of UNTAB
Leopoldville

DATE: 22 May 1964

REFERENCE: TE 322/1 Congo

THROUGH: S/C DE:

MAY 26 1964

ACTION

TO: Personnel
1
2
3
☐ Action Completed
☐ Acknowledged
☐ No Action Required
INITIALS

FROM: DE: William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Congo (Leo) Unit

SUBJECT: OBJET: CV of Mr. P. LEGOUX -- Post C-32

Reference our cable of 22 May in reply to your OSUC 1885.
..... Transmitted herewith is a copy of the cv of Mr. Pierre LEGOUX, candidate for the Mining Legislation consultant post (C-32)
..... which was previously pouched to you on 12 May. Also attached is a copy of correspondence between Mr. P. Falzon, of the Division of Resources and Transport, and Mr. Legoux.

INFO. COPY

To Osorio-Tafall 214

File No. Gen. 232

Ministère de l'Industrie

Conseil Général des Mines

République Française

Paris le 1er Mai 1948

Monsieur F A L Z O N
Département Mines et Géologie
Secrétariat général des Nations Unies

N E W - Y O R K (N.Y.)

Monsieur,

J'ai été informé par mes amis du Bureau de Recherches géologiques et minières de ce que mon nom avait été envisagé pour une mission de Conseil auprès du Gouvernement du Congo (Léopoldville) en vue de l'établissement d'une législation favorable au développement minier de ce pays .

Il ne m'est pas possible de prévoir une absence de six semaines à trois mois comme il m'est indiqué ; mais je pourrais me libérer environ trois semaines en Juin ou en Septembre . Si vous estimez que ce projet est susceptible de recevoir une suite, il conviendra que la demande de l'Organisation des Nations Unies soit adressée à mon Gouvernement par la voie diplomatique habituelle . Veuillez me tenir informé de la suite que vous donnez afin que, pour gagner du temps, je puisse suivre le dossier quand il sera à Paris .

Ci-joint, pour votre information, un curriculum vitae.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération le plus distinguée ./.

Pierre L E G O I X
Ingénieur général des Mines

72 route de Versailles
Petit-Clamart SEINE

Pierre , Charles , Alexis L E G O U X

Nationalité : Française

Né le 22 Avril 1906 à Boulogne s/Seine (Seine) France

Ingénieur général au Corps des Mines
Inspecteur général honoraire des Mines et de la Géologie d'Outre-Mer
Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et de l'Institution
of Mining and Metallurgy
Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Commandeur de
l'Etoile Noire et Palmes académiques etc.

Fonctions actuelles

Membre du Conseil général des Mines de France
Inspecteur général des Mines des Départements d'Outre-Mer
Rapporteur général de la Commission des Mines et Métaux non
ferreux au Commissariat général du Plan
Conseil du Haut-Commissariat de France pour le Plan minier
de la Nouvelle-Calédonie
Président de la Délégation française au Conseil international
de l'Etain

Curriculum vitae

1927 - 30 Ecole polytechnique et Service militaire
1930 - 32 Ecole nationale supérieure des Mines de Paris
1932 - 33 Service des Mines du Maroc
1933 - 39 Adjoint au Chef du Service des Mines de l'Afrique
occidentale française
1939 - 42 Chef du Service des Mines de l'Afrique Equatoriale fran
1942 - 43 Mission en Union sud-africaine, Rhodésie et Katanga
1943 - 45 Mission en Nouvelle-Calédonie et aux Armées
1945 - 53 Chef du Service des Mines, puis Inspecteur général des
Mines et de la Géologie de la F.O.M.
1953 - 60 Administrateur-Directeur général de la Compagnie
minière de Conakry (Guinée)
1960 - 63 Chef de l'Arrondissement minéralogique Languedoc-Roussillon et Directeur de l'Ecole nationale technique des Mines d'Alès

Participation à tous les Congrès géologiques internationaux depuis 1948 ; aux Conférences sur l'Etain de 1946, 1950, 1953 et 1960 et aux travaux du Groupe international d'Etudes de l'Etain puis du Conseil de l'Etain depuis l'origine ; à la Conférence sur les Applications de la Technique aux Pays en voie de Développement (ONU)

Publications sur la géologie et la géographie de l'Afrique, sur l'Economie et la Géographie minière et sur le Droit minier d'Outre-Mer ./.

Adresse personnelle 76 Route de Versailles Petit-Clamart (Seine) France

Langues étrangères Anglais (couramment) ; notions d'Allemand et Espagnol

70-01

MAY 23 1964

ACTION

TO:
1 Mr. Gilpin
2
3
☐ - Action Completed
☐ - Acknowledged
☑ - No Action Required
INITIALS

ACTION

CIVILIAN	MILITARY

Civops

RECEIVED O.N.U.C.

22:10

C2

YC368 NY 19 22 81382 ;

LTF

ONUC

LEO ;

1894 OSORIOTAFALL (CIVOPS) YOUR 1885 CV PREVIOUSLY POUCHED 12 MAY. REPOUCHING COPY TODAY ;

LEONARD "

COL 1894 1885 12 "

Z

Delayed by strike!

INCOMING TELEGRAM DELIVERED TO:

S.R.S.G.		C.C.U.		I.L.O.	
CIV. OPS.	✓	S.A.L.		UNESCO	
C.A.O.		PUBLIC INF.		MAILOPS.	
C.F.A.		F.A.O.		F.N.	
C.P.O.	✓	U.N.D.P.		F.A.O.	
C.F.O.		ARCAN		I.T.U.	
C.PROC.		UNICEF		W.M.O.	
C.G.S.		FOOTPRINT		WELFARE	

MILITARY RECIPIENTS

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

70-01

Priorité Nations trafic is strictly limited.

INDICATE PRIORITY	LTF		SVC Service		FFFFF Routine	X	SSSSS Priority		PRIORITE NATIONS	

NR

(Address as)

UNATIONS
NEWYORK

20 May 1964

(TEXT & SIGNATURE) insert prefix &/or number as required USE DOUBLE SPACING

ONUC 1885. LEONARD FROM OSONIO-TAFALL.

REUR 1730. YOUR LETTER FIRST MAY ONLY JUST RECEIVED. STILL AWAITING CV OF PROPOSED MINING LEGISLATION CONSULTANT. ON RECEIPT, WILL IMMEDIATELY SEEK AGREEMENT GOVERNMENT.

cc: Mr. Richard
Mr. Gemuysen

CONFIRMATION COPY

T.O.R.

T.O.D.

BY: mep X-118

Drafted by :

Authorized :

Date : A. C. Gilpin
20 May 1964

70-01

C-4

UNATIONS NEW YORK

ONUC 1892 LEONARD FROM OSORIO-TAFALL. YOUR 1817 RE GERARD GRANGEON.
PLEASE SEE OUR L-250/64 DATED 15 MAY TO MILLER.

cc: Mr. A. Gilpin
Mr. R. Richard

/ef

I. Paquin
M. Gauvreau
21 May 64

70-01

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM MEMORANDUM INTERIEUR

DATE: 20 May 1964

TO: A: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

REFERENCE:

MAY 23 1964

ACTION

THROUGH: S/C DE:

FROM: DE: William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Congo (Leopoldville) Unit

TO: Personnel
1
2
3
A Action Completed
A Action Acknowledged
N Action Required

SUBJECT: OBJET: Candidates for Post N-32:
Messrs. E. AKSEL and J-M. PARDO

The curricula vitae of the above candidates for the post of Hydroelectric Engineer for the Mining project are attached.

Also attached are copies of memoranda from the substantive division relative to Mr. Pardo, whose interest and availability are being checked.

Mr. Aksel is interested and available.

Your submission of these candidates for Government approval will be appreciated.

70-01

ACTION

CIVILIAN	MILITARY

File

YC92 NY 22/20 19 1946Z ;

LTF

ONUC

LEO ;

1817 OSORIO-TAFALL (CIVOPS). REF MINING CANDIDATE G.

GRANGEON POST J-32 WOULD APPRECIATE DECISION SOONEST ;

LEONARD "

COL 1817 J-32 "

Action to Personnel

REGISTRY
20 MAY 1964
ONUC

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

70-01

INDICATE PRIORITY	LTF		SVC Service		FFFFF Routine	X	SSSSS Priority		PRIORITE NATIONS	

Priorité Nations traffic is strictly limited.

NR

(Address es)

UNATIONS
NEWYORK

20 May 1964

(TEXT & SIGNATURE) insert prefix &/or number as required USE DOUBLE SPACING.

ONUC 1885. LEONARD FROM OSORIO-TAFALL.

REUR 1738, YOUR LETTER FIRST MAY ONLY JUST RECEIVED. STILL AWAITING CV OF PROPOSED MINING LEGISLATION CONSULTANT. ON RECEIPT, WILL IMMEDIATELY SEEK AGREEMENT GOVERNMENT.

cc: Mr. Richard
Mr. Gauvreau

2.500 x 200 — Imp. Plateau 11267

T. O. R.

T. O. D.

BY: mep X-118

Drafted by :

Authorized :

Date : A. C. Gilpin
20 May 1964

70-01

L-256/64

19 May 1964

To: Mr. W. R. Leonard
Director, Bureau of Technical Assistance Operations

From: A. C. Gilpin
Deputy Chief, Civilian Operations, ONUC

Subject: Note on Mr. Baud's mission to Brussels

..... Attached is a copy of Mr. Baud's report on his work in Brussels during April.

I understand from Mr. Richard that Mr. Baud succeeded in collecting a great deal of valuable material and in establishing useful contacts with the various mining companies.

cc: Dr. Bunche
Mr. Richard

70-01 Hgs.

Léopoldville, le 14 mai 1964

N o t e

A : Monsieur le Ministre des Mines

De : R. Richard, Conseiller principal, Chef de la Section Mines et Ressources naturelles

Objet : Compte rendu d'activité de M. Baud au cours de son dernier mois de mission.

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'activité de Monsieur Baud au cours du mois d'avril.

En sus, dès son retour, il mettra la dernière main à divers rapports techniques de synthèse élaborés à partir des archives trouvées à Bruxelles.

Monsieur Baud a dû subir une intervention oculaire à Genève et ne sera de retour à Léo que vers le 16 courant.

Dès son retour, il viendra vous rendre compte oralement de sa mission de 3 mois à Tervüren.

c.c. M. Gilpin ✓ 23 INFO. COPY

RR/jf

Action To

File No.

MAY 1

Rapport d'activité pour le mois d'avril 1964

par Louis BAUD,

Expert géologue O.N.U. et Conseiller technique au
Ministère des Mines de la République du Congo

Au cours du mois d'avril 1964, j'ai continué à relever la nomenclature des différentes publications et rapports inédits relatifs au Congo, et à rendre visite aux sociétés minières afin de connaître leurs activités de prospection.

Mercredi 1/4 - Eté à l'Université Libre de Bruxelles (Faculté des Sciences) et rendu visite au Laboratoire de géologie appliquée. Le professeur I. de Magnée est absent, mais je prends contact avec son adjoint M. Panon. Il y a en outre deux assistants, MM. Doyen et Thillié.

Je visite ensuite le Laboratoire de géologie nucléaire du Professeur Pitchioto avec son adjoint, M. Pastels.

Jeudi 2/4 - Rendu visite à la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 1, Place du Luxembourg.

Le Président-Directeur général M. Bruneel est en tournée en Afrique. En absence, pris contact avec un de ses directeurs, M. Godefroy.

Le géologue-conseil est le professeur Kaysin de Louvain que je dois voir prochainement.

L'après-midi étudié documentation sur le Maniema.

Vendredi 3/4 - Rendu visite à la Société Cobelmin - 42, Rue Royale, vu l'Administrateur-délégué, M. le général Lescorney, puis le directeur du bureau technique, M. de Hertogh puis le géologue-conseil, M. Kaymitchieff.

./...

Samedi 4/4 - Etudié documentation sur Symétain.

Dimanche 5/4 - Continué l'étude du dossier Symétain.

Lundi 6/4 - Rendu visite à Société Cobelmines, 2, rue Montagne-du-Parc. Le Président-Directeur général avec M. Reagmakers, notaire à Anvers - Je suis reçu par un conseiller financier. La société est en grande régression.

Mardi 7/4 - Continué l'étude de la documentation sur le Maniema (Symétain) et sur la Cie Minière des Grands Lacs (M.G.L.).

Mercredi 8/4 - été à Tervuren - Continué l'étude des dossiers inédits - M. Lepersonne me montre les 3 cartes géologiques au 1/200.000 qui viennent de sortir de l'imprimerie alors que les notices explicatives ne sortiront que dans quelques mois.

- Feuille Luiza -Musodi - S.8/22 et S.8/21
$= 53^{C} + 53^{D}$ = SB - 34.22 + SB. 34-23.

- Feuille Luozi - Kai M'Baku = S.5/14 et S.5/13
= 41 A + 41 B = S.B 33 ≠ 2 + SB.33-3.

- Feuille Léopoldville - S.5/15 = 42 A = SB.33.4

Jeudi 9/4 - Rendu visite à Société Sominor - 41, rue Jean Stas. Cette société est en liquidation - vu son directeur administratif. Ils ont remis leur concession à la Colomines.

- puis rendu visite à M. Frédérick - 53, Avenue de la Toison d'Or (Office de Coopération et de Développement pour l'aide technique belge au Congo).

Vendredi 10/4 - Entretien technique avec le géologue Kaymitcheff de Cobelmines, puis avec M. de Hertogh. Ensuite travaillé à Tervuren - obtenu en communication l'ouvrage de H. Ladmiraut sur Photographies Aériennes et Géologie.

Samedi 11/4 - préparé rapport documentaire sur Symétain.

Dimanche 12/4 - idem.

./...

Lundi 13/4 - Préparé rapport documentaire sur Symétain.

Mardi 14/4 - idem.

puis été à Tervuren - étudié livre de Photogéologie de M. Ladmiraut.

Mercredi 15/4 - Rendu visite au Laboratoire de géologie appliquée de l'Université de Bruxelles - entretien avec le Professeur I. de Magnie et avec son assistant M. Doyen. Reçu en prêt la publication de M. Stas "Contribution à l'étude géologique et minéralogique des bauxites au N.E. du Mayumbe.

Jedi 16/4 - Etude de la documentation sur la bauxite du Mayumbe et rendu visite à M. Berthelot, directeur de la Société Kinorétain.

Vendredi 17/4 - à Tervuren - étude sur la photogéologie (ouvrage de H. Ladmirant).

Samedi 18/4 - préparé rapport documentaire sur Forminière.

Dimanche 19/4 - idem.

Lundi 20/4 - Rendu visite à M. Mortelmans, professeur de géologie à l'Université Libre de Bruxelles - Continué rapport documentaire sur Forminière.

Mardi 21/4 - à Tervuren - continué étude sur livre de Photogéologie.

Mercredi 22/4 - Rendu visite à l'U.M.H.K. - Vu M. du Trieu, Schinling, Leconte, Lemoulin - Puis rendez-vous avec Bourgeois, directeur du C.S.K. au sujet mission à Elisabethville.

Jeudi 23/4 - Préparé rapport documentaire sur Forminière.

Vendredi 24/4 - Eté à Tervuren pour rendre les documents et avoir conversation avec MM. Cahen et Lepersonne sur l'ensemble des problèmes géologiques du Congo.

./...

Samedi 25/4 - préparé rapport documentaire sur Forminière et commencé un autre rapport documentaire sur les bauxites du Mayumbe étudiées par Stas et I. de Magnée.

Dimanche 26/4 - Continué le rapport sur Forminière.

Lundi 27/4 - terminé rapport sur Forminière et envoyé en recommandé à Léopoldville.

Mardi 28/4 - Eté à Louvain rendre visite à MM. les professeurs Kaysin et de Béthune à l'Institut de géologie.

Mercredi 29/4 - Fait le rapport mensuel d'avril et expédié en recommandé.

Etudié documentation sur U.M.H.K.

Jeudi 30/4 - Voyage de retour Bruxelles - Paris - Genève - Evian.

Conclusions :

Ce mois d'avril m'a permis de prendre contact avec la plupart des sociétés minières du Congo, et avec les professeurs de géologie s'occupant du Congo.-

Bruxelles, le 29 avril 1964.

p.e.c

ROUTING SLIP

TO Monsieur Alpin 232

	APPROVAL		NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE	X	YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE		FOR ACTION

/2 copies

File

DATE	FROM
27.5.64	R. RICHARD

70-01

COMPAGNIE MINIÈRE CONGOLAISE
DES
GRANDS LACS

SOCIÉTÉ CONGOLAISE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

REGISTRE DU COMMERCE : BUKAVU - 13.579

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
MINLACS - BUKAVU

No 285/109

ANNEXE (S)

le 19 mai 1964

Monsieur RICHARD
Conseiller principal,

Section Mines et Ressources
Naturelles,

ONUC,

Léopoldville.

PERSONNELLE

Cher Monsieur,

Nous vous remercions bien vivement pour vos interventions auprès des hautes instances de la République du Congo, en vue de nous mettre en mesure de poursuivre notre effort dans les domaines de la prospection et de l'équipement de nos mines.

Nous vous exprimons également notre gratitude pour avoir plaidé en faveur du projet d'achat d'un avion par Cobelmin, car cet appareil ne peut qu'être bénéfique à tous points de vue, par les facilités nouvelles qu'il procurera à l'entreprise et l'économie de devises que son utilisation entraînera.

Sans doute nos projets vont-ils dans le sens du développement de l'économie congolaise; encore faut-il que l'on s'en persuade en haut lieu. Il nous est agréable de constater que nous avons trouvé, pour plaider nos causes, un défenseur dont l'appui ne manquera pas d'influencer favorablement les pouvoirs publics.

Dans l'attente du plaisir de vous voir à Bruxelles, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(A. BURNOTTE)
Vice-Président.

(P. LALOU.)
Président.

COMPAGNIE MINIÈRE CONGOLAISE
DES
GRANDS LACS

SOCIÉTÉ CONGOLAISE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

REGISTRE DU COMMERCE : BUKAVU 13.878

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
MINLACS BUKAVU

No 285/109

ANNEXE (S)

le 19 mai 1964

Monsieur RICHARD
Conseiller principal,

Section Mines et Ressources Naturelles,

O N U C,

Léopoldville.

PERSONNELLE

Cher Monsieur,

Nous vous remercions bien vivement pour vos interventions auprès des hautes instances de la République du Congo, en vue de nous mettre en mesure de poursuivre notre effort dans les domaines de la prospection et de l'équipement de nos mines.

Nous vous exprimons également notre gratitude pour avoir plaidé en faveur du projet d'achat d'un avion par Cobelmin, car cet appareil ne peut qu'être bénéfique à tous points de vue, par les facilités nouvelles qu'il procurera à l'entreprise et l'économie de devises que son utilisation entraînera.

Sans doute nos projets vont-ils dans le sens du développement de l'économie congolaise; encore faut-il que l'on s'en persuade en haut lieu. Il nous est agréable de constater que nous avons trouvé, pour plaider nos causes, un défenseur dont l'appui ne manquera pas d'influencer favorablement les pouvoirs publics.

Dans l'attente du plaisir de vous voir à Bruxelles, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(A. BURNOTTE)
Vice-Président.

(P. LALOU.)
Président.

LP/ef

15 May 1964

L-250/64

TO: Mr. William Houston Miller,
Programme Officer-in-Charge,
Congo (Leopoldville) Unit

FROM: S.F. Gwarie-Tafall,
Chief of Civilian Operations

SUBJECT: Post J-12

Replying to your memorandum of 6 May 1964, we agree with the revised post title and job description except on one point: it is imperative that the candidate have legal training and experience. Both the present Minister of Mines and his predecessor have insisted on this. In this connexion, please note the attached comments, dated 11 May, of the Senior Consultant for Mines and Natural Resources, which we fully endorse. We would therefore suggest that you add "Licencié en droit" under "Formation et expérience requises".

With the job description thus revised, Mr. Grangeon would not meet the requirements for Post J-12. However, the Senior Consultant considers him an exceptionally good candidate for Post O-12, or another Mining Engineer post which might be eventually approved (see penultimate paragraph of attached memo). We therefore propose to submit Mr. Grangeon's name to the Government as a candidate for Post O-12 and would appreciate your concurrence.

cc: Mr. Gilpin
Mr. Richard

70-01

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

Date 14 May 1964

FILE NO.

MAY 20 1964

ACTION

TO Personnel

1

2

3

☐ Action Completed
☐ Acknowledged
☐ No Action Required
☐ INFO ONLY

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

THROUGH:

FROM: William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Congo (Leopoldville) Unit

SUBJECT: Mr. M. RIDOUX: Candidate for Post O-32

On 20 April we submitted Mr. Ridoux's candidature for advance approval of the Government. We have now been informed that he is interested in the assignment and will be available in July. We would be grateful for the decision of the Government as soon as possible.

INFO. COPY

Action To

File No.

O-T
G.

70-01

File

Léopoldville, le 14 mai 1964

Note

A : Monsieur le Ministre des Mines

De : R. Richard, Conseiller principal, Chef de la Section Mines et Ressources naturelles

Objet : Compte rendu d'activité de M. Baud au cours de son dernier mois de mission.

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'activité de Monsieur Baud au cours du mois d'avril.

En sus, dès son retour, il mettra la dernière main à divers rapports techniques de synthèse élaborés à partir des archives trouvées à Bruxelles.

Monsieur Baud a dû subir une intervention oculaire à Genève et ne sera de retour à Léo que vers le 16 courant.

Dès son retour, il viendra vous rendre compte oralement de sa mission de 3 mois à Tervüren.

c.c. M. Gilpin (2) 232 INFO. COPY

RR/jf

Action To:

File No.

MAY 19 1964

ACTIS

Rapport d'activité pour le mois d'avril 1964

par Louis BAUD,

Expert géologue O.N.U. et Conseiller technique au
Ministère des Mines de la République du Congo

Au cours du mois d'avril 1964, j'ai continué à relever la nomenclature des différentes publications et rapports inédits relatifs au Congo, et à rendre visite aux sociétés minières afin de connaître leurs activités de prospection.

Mercredi 1/4 - Eté à l'Université Libre de Bruxelles (Faculté des Sciences) et rendu visite au Laboratoire de géologie appliquée. Le professeur I. de Magnée est absent, mais je prends contact avec son adjoint M. Panon. Il y a en outre deux assistants, MM. Doyen et Thillié.

Je visite ensuite le Laboratoire de géologie nucléaire du Professeur Pitchioto avec son adjoint, M. Pastels.

Jeudi 2/4 - Rendu visite à la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 1, Place du Luxembourg.

Le Président-Directeur général M. Bruneel est en tournée en Afrique. En absence, pris contact avec un de ses directeurs, M. Godefroy.

Le géologue-conseil est le professeur Kaysin de Louvain que je dois voir prochainement.

L'après-midi étudié documentation sur le Maniema.

Vendredi 3/4 - Rendu visite à la Société Cobelmin - 42, Rue Royale, vu l'Administrateur-délégué, M. le général Lescorney, puis le directeur du bureau technique, M. de Hertogh puis le géologue-conseil, M. Kaymitchieff.

./...

Samedi 4/4 - Etudié documentation sur Symétain.

Dimanche 5/4 - Continué l'étude du dossier Symétain.

Lundi 6/4 - Rendu visite à Société Cobelmines, 2, rue Montagne-du-Parc. Le Président-Directeur général avec M. Reagmakers, notaire à Anvers - Je suis reçu par un conseiller financier. La société est en grande régression.

Mardi 7/4 - Continué l'étude de la documentation sur le Maniema (Symétain) et sur la Cie Minière des Grands Lacs (M.G.L.).

Mercredi 8/4 - été à Tervuren - Continué l'étude des dossiers inédits - M. Lepersonne me montre les 3 cartes géologiques au 1/200.000 qui viennent de sortir de l'imprimerie alors que les notices explicatives ne sortiront que dans quelques mois.

- Feuille Luiza -Musodi - S.8/22 et S.8/21
$= 53^{C} + 53^{D}$ = SB - 34.22 + SB. 34-23.

- Feuille Luozi - Kai M'Baku = S.5/14 et S.5/13
= 41 A + 41 B = S.B 33 ≠ 2 + SB.33-3.

- Feuille Léopoldville - S.5/15 = 42 A = SB.33.4

Jeudi 9/4 - Rendu visite à Société Sominor - 41, rue Jean Stas. Cette société est en liquidation - vu son directeur administratif. Ils ont remis leur concession à la Colomines.

- puis rendu visite à M. Frédérick - 53, Avenue de la Toison d'Or (Office de Coopération et de Développement pour l'aide technique belge au Congo).

Vendredi 10/4 - Entretien technique avec le géologue Kaymitcheff de Cobelmines, puis avec M. de Hertogh. Ensuite travaillé à Tervuren - obtenu en communication l'ouvrage de H. Ladmiraut sur Photographies Aériennes et Géologie.

Samedi 11/4 - préparé rapport documentaire sur Symétain.

Dimanche 12/4 - idem.

./...

Lundi 13/4 - Préparé rapport documentaire sur Symétain.

Mardi 14/4 - idem.

puis été à Tervuren - étudié livre de Photogéologie de M. Ladmiraut.

Mercredi 15/4 - Rendu visite au Laboratoire de géologie appliquée de l'Université de Bruxelles - entretien avec le Professeur I. de Magnie et avec son assistant M. Doyen. Reçu en prêt la publication de M. Stas "Contribution à l'étude géologique et minéralogique des bauxites au N.E. du Mayumbe.

Jedi 16/4 - Etude de la documentation sur la bauxite du Mayumbe et rendu visite à M. Berthelot, directeur de la Société Kinorétain.

Vendredi 17/4 - à Tervuren - étude sur la photogéologie (ouvrage de H. Ladmirant).

Samedi 18/4 - préparé rapport documentaire sur Forminière.

Dimanche 19/4 - idem.

Lundi 20/4 - Rendu visite à M. Mortelmans, professeur de géologie à l'Université Libre de Bruxelles - Continué rapport documentaire sur Forminière.

Mardi 21/4 - à Tervuren - continué étude sur livre de Photogéologie.

Mercredi 22/4 - Rendu visite à l'U.M.H.K. - Vu M. du Trieu, Schinling, Leconte, Lemoulin - Puis rendez-vous avec Bourgeois, directeur du C.S.K. au sujet mission à Elisabethville.

Jeudi 23/4 - Préparé rapport documentaire sur Forminière.

Vendredi 24/4 - Eté à Tervuren pour rendre les documents et avoir conversation avec MM. Cahen et Lepersonne sur l'ensemble des problèmes géologiques du Congo.

./...

Samedi 25/4 - préparé rapport documentaire sur Forminière et commencé un autre rapport documentaire sur les bauxites du Mayumbe étudiées par Stas et I. de Magnée.

Dimanche 26/4 - Continué le rapport sur Forminière.

Lundi 27/4 - terminé rapport sur Forminière et envoyé en recommandé à Léopoldville.

Mardi 28/4 - Eté à Louvain rendre visite à MM. les professeurs Kaysin et de Béthune à l'Institut de géologie.

Mercredi 29/4 - Fait le rapport mensuel d'avril et expédié en recommandé.

Etudié documentation sur U.M.H.K.

Jeudi 30/4 - Voyage de retour Bruxelles - Paris - Genève - Evian.

Conclusions :

Ce mois d'avril m'a permis de prendre contact avec la plupart des sociétés minières du Congo, et avec les professeurs de géologie s'occupant du Congo.-

Bruxelles, le 29 avril 1964.

p.e.c

732 ROUTING SLIP 70-01

TO Tony Gilgun

	APPROVAL		NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE	✓	YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE		FOR ACTION

In case you missed this.

File & forward

DATE 1-5-64

FROM [illegible]

L'assainissement des régions diamantifères n'est plus qu'une question de temps

M. Edmond Rudahindwa, ministre des Terres, Mines et Energie nous a remis la déclaration suivante qui constitue en même temps le rapport sur la première phase de la lutte que son département mène contre les trafiquants clandestins de matières précieuses. Voici ce que déclare M. Rudahindwa :

Nous nous devons de signaler à l'opinion publique qu'à plusieurs reprises, les autorités des nouvelles provinces issues de l'ex-province du Kasaï se sont plaintes auprès du Gouvernement central des dégâts occasionnés tant à l'économie nationale qu'aux bonnes mœurs des populations par des étrangers indésirables amplement munis de fonds et décidés à mettre en coupe réglée tous les gisements de substances présieuses du pays, tout spécialement les gisements de diamant du Kasaï.

Ces gens de sac et de corde se sont organisés en gangs, avec des ramifications jusqu'à l'extérieur du pays pour drainer en toute quiétude, des centaines de milliers de carats par mois dans certains pays étrangers.

Après plusieurs rappels à la raison restés sans suite, le Gouvernement central a décidé de relever le défi et de traquer dans toutes les régions diamantifères et aurifères, tous les étrangers dont la présence dans ces zones ne trouve aucune justification.

Cette lutte que nous avons commencée dans le Kasaï du 19 février 1964 jusqu'à ce jour a eu comme résultat l'arrestation de plus d'un millier d'étrangers irréguliers. Ces irréguliers attendent à Léopoldville, en lieu sûr, que toutes les formalités soient remplies en vue de leur expulsion définitive du territoire de la République.

D'autre part, de 12 bureaux d'achat qui étaient installés à Brazzaville, il n'en subsiste actuellement que 4 : ces comptoirs ne faisant plus de bonnes affaires comme dans le temps.

Du côté des statistiques, les chiffres que nous avons en notre possession renseignent :

Mois	Achat comptoirs installés à Brazzaville	Production Miba	Résultat
Janvier 1964	411.787 carats	372.853 carats	Déficit pour la Républ.
Février 1964 (l'expulsion des irréguliers a commencé le 19-2-64)	323.207 carats	471.804 carats	Légère amélioration
Mars 1964	150.000 carats	1.312.241 carats	Amélioration considérable

Ces chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes

Pour appuyer notre action, la Forminière de son côté accélère les préparatifs pour l'équipement de ses chantiers dans les provinces de Luluabourg et de l'Unité Kasaïenne pour une reprise d'activité dans le délai le plus bref.

Assuré comme nous le sommes de la collaboration de toutes les autorités de l'ex-province du Kasaï et de toutes les couches saines de la population qui y vit, l'assainissement de la situation dans cette partie du Congo n'est plus qu'une question de temps.

Notre action s'étendra en dehors du Kasaï à toutes les régions dont le sous-sol recèle des matières précieuses.

Nous aimerions au cours de cette petite halte entendre ce que l'opinion publique pense de l'action que nous menons contre le trafic de substances précieuses.

Le projet de Constitution

Titre IV-des institutions nationales

Article 53

Les principales institutions nationales sont :

1 : Le président de la République.

2 : Le gouvernement, dirigé par un premier ministre.

3 : Le Parlement, composé de deux Chambres.

4 : La Cour constitutionnelle.

5 : Les Cours et les tribunaux.

Section I – Du Pouvoir exécutif central

1. Le président de la République

Article 54

Le président de la République représente la Nation.

Il est le chef de l'Exécutif central.

Il détermine et conduit la politique de l'Etat. Il fixe le cadre de l'action du gouvernement, veille à son application et informe le Parlement de son évolution.

Article 55

Le président de la République est élu pour cinq ans.

Son mandat expire 6 mois après la fin de la législature.

Tout citoyen congolais de naissance, âgé de 40 ans révolus et qui remplit les conditions prévues à l'article 8 pour être éligible au Sénat peut être élu président de la République.

Le président de la République n'est rééligible immédiatement qu'une fois.

Article 56 :

Le président de la République est élu par un corps électoral composé des membres du Parlement et des délégué de la ville de Léopoldville qui votent dans la capitale, ainsi que des membres des assemblées provinciales, qui votent chacun au chef-lieu de la province qu'il représente.

La ville de Léopoldville désigne, dans les conditions fixées par la loi électorale nationale, un nombre d'électeurs du président équivalent au nombre des conseillers provinciaux auquel cette ville aurait droit si elle était constituée en province.

Le scrutin est ouvert sur convocation du président de la Chambre des députés 30 jours au moins et 60 jours au plus avant l'expiration du mandat du président de la République en exercice.

Les déclarations de candidatures à la présidence de la République sont déposées sur le bureau de la Chambre des députés 90 jours au moins et 120 jours au plus avant l'expiration du mandat du président en exercice.

L'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages aux deux premier tours de scrutin, à la majorité relative au troisième tour. Au deuxième tour seuls restent en compétition les deux candidats qui ont recueilli le plus grand nombre de voix au premier tour.

Une loi organique nationale précise les modalités d'application du présent article.

(Suite en page 5)

ROUTING SLIP

FOR INFORMATION

1. Mr. Osorio Tafall ✓ 214

2. File

Mr Gilpin
70-21
Traité diamant
Pers Bouzid

INFO. COPY

Action To.....
File No.
1964

Note

A : Monsieur le Ministre des Terres, Mines et Energie

De : M. Bouzid, Expert géologue, Conseiller auprès du Ministère des TME

Sous couvert de : Monsieur R. Richard, Conseiller principal, Section Mines et Ressources naturelles

Objet : Expertise d'un lot de diamants.

Suite à notre entretien du 25 avril 1964, je me suis rendu en compagnie de votre Chef de Cabinet adjoint et du Commissaire Kalombo Fidèle, au Service géologique pour expertiser le lot de diamants déposés par le Commissaire Kasanda.

Le pli était dans le coffre-fort du Service , d'où nous l'avons retiré en présence des personnes citées et des laborantins. Avant que nous puissions commencer l'expertise, un émissaire du Cabinet est venu me présenter un ordre de mission me désignant pour assister les experts de la Diamond Corporation. Le lot a été replacé dans le coffre-fort, toujours sous enveloppe cachetée à la cire et en présence des personnes ci-dessus désignées.

Le 27 au matin, le Chef de Cabinet adjoint, venait me trouver au Conseil Monétaire avec un mot de votre main concernant le lot déposé au Service géologique.

Nous nous sommes rendus, le Chef de Cabinet adjoint, M. Graubart, le Commissaire Kalombo Fidèle et moi-même au Service géologique où nous avons procédé à la pesée du colis avec l'aide des laborantins. Le colis était cacheté à la cire comme lors du dépôt. J'ai procédé à son ouverture en présence des précités et des laborantins du Service géologique. C'est M. Emmanuel qui effectuait les pesées en présence de tous, tandis que le Commissaire Kalombo et moi-même prenions note chacun de notre côté des différents poids.

A la fin de quoi les diamants ont été remis sous enveloppe et celle-ci scellée en présence du Commissaire et des laborantins. M. Kalombo que j'accompagnais remettait le paquet aux experts anglais. Je faisais le total des pesées au Conseil Monétaire même et constatai que nous avions eu à expertiser un lot de 1,400 kg., soit 7.000 carats; les experts anglais faisaient de nouveau la pesée et trouvaient un poids de 6996 carats. La différence de 0,8 gr. étant due au fait que nous avons travaillé avec une balance de précision donnant 4 décimales après la virgule, tandis que les experts anglais travaillaient à l'aide d'un trébuchet donnant une décimale après la virgule.

Or, sur l'enveloppe qui nous avait été remise figurait une indication de 1,735 kg. Renseignements pris, cette inscription avait eu lieu lors de la remise du paquet, après pesée sur une balance inutilisée, parce que fausse, du Service géologique; de plus, cette pesée avait été effectuée non sur les diamants seuls, mais sur les diamants et leur contenant soit avec les enveloppes et les cachets de cire.

Nous devons attirer votre attention sur le fait que l'entrée du paquet au Service géologique n'a pas été faite régulièrement; elle n'était pas accompagnée de la réquisition à expert ordinaire et la remise n'a pas été effectuée en présence d'un expert.

Il faudrait également insister sur le fait que dès l'ouverture de l'enveloppe cachetée à la cire jusqu'à sa remise aux experts anglais, au minimum deux personnes avaient constamment sous les yeux l'enveloppe contenant les diamants. De plus, le poids que nous avons déterminé et celui des experts anglais concordent parfaitement.

Cela n'a pas empêché un membre de votre Cabinet, qui bien que désigné à la Commission n'a jamais assisté à l'expertise, de mettre en doute la valeur de l'expertise et même son honnêteté.

Dans ces conditions, je me vois au regret de vous aviser qu'à l'avenir je ne procéderai à aucune expertise, d'autant plus que je n'y suis nullement tenu et que je l'avais accepté jusqu'à présent pour assurer la bonne marche de vos services. Je ne puis accepter ni pour moi, ni pour l'Organisation des Nations Unies, que ma probité soit mise de quelque façon que ce soit en doute.

Je suis naturellement disposé à initier un des ingénieurs du Service géologique à la pratique de l'expertise afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans le travail.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à mon dévouement et agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments respectueux.

M. Bouzid
Expert-géologue

c.c. M. Gilpin.
Dir. de la Géologie
" des Mines

70-01 M. Filbin ✓
INFO COPY

Action To .....
File No.
MAY 15 1964
ACTION

Note

A : Monsieur le Ministre des Terres, Mines et Energie

De : M. Bouzid, Expert géologue, Conseiller auprès du Ministère des TME

Sous couvert de : Monsieur R. Richard, Conseiller principal, Section Mines et Ressources naturelles

Objet : Expertise d'un lot de diamants.

Suite à votre ordre de mission, j'ai assisté du 25 au 30 avril 1964 à l'expertise des différents lots de diamant déposés par la Direction des Mines, au Conseil Monétaire. Pour pouvoir finir dans les délais fixés par les experts anglais, nous avons travaillé tous les jours de 8 heures à 12h.30 et de 14 h. à 17h.30, samedi après-midi y compris.

Les experts anglais ont procédé à l'estimation de tous les colis un par un; ils ont dû vous remettre leur rapport. Nous n'avons pas pu leur demander les prix estimés, cela n'étant pas spécifié dans l'ordre de mission.

Au cours de cette expertise, nous avons relevé une grave anomalie que nous devons vous signaler :

Il s'agit de 4 enveloppes déposées par le Commissaire Lekamenya Léonard et qui ne portaient plus le cachet à la cire du Service géologique. Les enveloppes originelles cachetées du Service géologique avaient été détruites et remplacées par des enveloppes portant la mention imprimée : "Congo Belge - Belgisch Congo" et des indications manuscrites ainsi que le cachet "Parquet de Première Instance Léopoldville Congo" et le paraphe de Monsieur le Substitut Kitenge. Les enveloppes étaient cachetées par deux lignes en diagonales à la cire, sans aucun cachet.

Les experts anglais se sont aperçus en ouvrant ces enveloppes que les diamants signalés par les rapports d'expertise de M. Tayemans qui accompagnaient chaque enveloppe, avaient été remplacés par des morceaux de verre. L'ouverture des enveloppes a eu lieu en présence de nombreux témoins.

Il s'agit des enveloppes portant les mentions suivantes :

1) Affaire Antoine MAWEZUKA
P.V. 114bis Réf. 24/KF/63
80 diamants de joaillerie 8,5 carats
19 diamants industriels 2,25 "

D'après le rapport d'expertise de M. Tayemans du 14.12.63, l'enveloppe contenait 2,25 carats de diamants industriels (que les experts ont trouvé dans l'enveloppe) et 80 diamants de joaillerie pesant 8,5 carats, à la place desquels les experts n'ont trouvé que des morceaux de verre.

2) Affaire MUTANDA Amédée
Réf. 27/KFH/63 P.V. 116 bis
9 quartz
6 diamants joaillerie 3,5 carats
114 diamants industriels 105 carats.

D'après le rapport d'expertise de M. Tayemans du 14.12.1963 l'enveloppe contenait 9 grains de quartz (que les experts anglais ont retrouvé dans l'enveloppe), 105 carats de diamants industriels et 3,5 carats de diamant de joaillerie; les experts n'ont trouvé que 11 carats de diamant et des morceaux de verre.

3) Affaire Bocoum BOAKAR
Réf. 25/KFH/63
P.V. 113
1 quartz
27 diamants de joaillerie 3,25 carats

Le rapport d'expertise de M. Tayemans du 14.12.1963 indiquait que l'enveloppe contenait 1 quartz et 27 diamants de joaillerie.

Les experts anglais n'ont trouvé dans l'enveloppe que 1 quartz et des morceaux de verre.

4) Affaire Kadima Remy Réf. P.V. 107 du 2.12.1963
O.P.I. Mines
25 diamants de joaillerie 34,5 carats

D'après le rapport d'expertise de M. Tayemans du 3.12.1963, l'enveloppe contenait 25 diamants pesant 34,5 carats.

Les experts anglais n'ont trouvé dans l'enveloppe que des morceaux de verre.

A remarquer que pour ces 4 enveloppes, il manquait les enveloppes du Service géologique, et que pour les autres enveloppes qui avaient le cachet du Service géologique le rapport d'expertise était conforme à ce qu'ont trouvé les experts anglais.

Il serait peut -être utile de signaler ces faits au Procureur général.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués.

70-01

MAY 13 1964

ACTION

Legal

CIVOPS

Mr. Osorio 214
Mr. Gilpin 232

☑ Action Completed
☐ Acknowledged
☐ Action Required

C2

YC141 NY 65/63 12 2234Z P1/52/50 ;

LTF

ONUC LEO ;

1738 OSORIOTAFALL (CIVOPS) OUR 1462 AND ONUC 1563. POUCHING CV INFORMATION ON PROPOSED MINING LEGISLATION CONSULTANT WHO INITIALLY AVAILABLE FOR THREE WEEKS IN JUNE. REQUEST YOUR CABLING GOVERNMENT ACCEPTANCE SOONEST. CAN ARRANGE FOR PRE-DEPARTURE BRIEFING AND POST ASSIGNMENT EVALUATION BY SUBSTANTIVE OFFICE STAFF ;

P2/13 ;

(FALZON AND ACRE) WHO WILL BE IN PARIS AT RESPECTIVE TIMES ;

LEONARD "

COL 1738 1462 1563 "

REGISTRY
13 MAY 1964
ONUC

R. approaching Minister in principle 21/5

70-01

IP/ef

12 May 1964

L-243/64

TO: Mr. William Houston Miller,
Programme Officer-in-Charge,
Congo (Leopoldville) Unit

FROM: B.F. Osorio-Tafall,
Chief of Civilian Operations

SUBJECT: Job Description - Post N-32

This will acknowledge your memorandum of 27 March and your reminder of 1 May, concerning the views expressed by Mr. Baum, Head of the Energy and Electricity Unit, on the above mentioned subject. In consultation with the Senior Consultant for Mines and Natural Resources, we offer the following comments.

We agree that Mr. Baum is, theoretically, right when he states that one expert could not discharge all the tasks enumerated in the job description, which would normally require the presence of three persons. It should be borne in mind, however, that the job description for Post N-32 was drawn up in accordance with the Government's wishes. Modifying it would achieve little practical purpose since, in practice, the expert will find himself confronted daily with requests for advice, reports, etc. outside any more limited terms of reference, which he will have to do his best to satisfy if he is to enjoy the confidence and co-operation of the Congolese authorities.

Mr. Baum feels that the utilization of the Inga potential is not a matter of any priority. Here again, however, it is the Government which decides on priorities. It might well be that the incumbent of Post N-32 could dissuade the Minister of Mines and Energy and others concerned from premature attempts to realize the project.

We should, of course, be grateful for the early recruitment of a hydro-power engineer, whose terms of reference, outlined by Mr. Baum, are defined in the job description for post N-32. We have no objection to his suggestion that this expert assist in the formulation of a cost and tariff policy and the job descriptions

.../

could be modified as follows: for N-32 - "Together with the Power expert, advise the Government in the formulation of a cost and tariff policy"; for N-32 - "Assist the Power Economist in the formulation of a cost and tariff policy".

We should, therefore, appreciate it if efforts could be made to find a candidate whose qualifications fit the job description as closely as possible, even though it is not expected that he would carry out in their entirety all the tasks described therein.

70-01 c. c. M. file 232

File

INFO. REF.

Action To

File No.

Note

A : Monsieur le Directeur des Mines

De : Roger Richard, Conseiller principal, Section Mines et Ressources naturelles

Objet: Lettre du 8 octobre 1963 - réf.: R/AG/431/01604 du Ministre Provincial des Mines Kivu-Central (Régime des concessions d'hydrocarbures).

Il est exact que le Gouvernement du Congo garde le droit de souscrire au capital initial de toutes sociétés minières et à toute augmentation de capital, et ce dans la même proportion que pour la souscription initiale.

D'autre part, les conventions passées avec les sociétés pétrolières : Socorep, Solico, pour le pétrole du Bas-Congo, prévoient un droit de souscription de 10 %.

Il est exact que le pouvoir législatif dont il est question à l'article 4 du décret du 5 mars 1959 est actuellement l'assemblée provinciale (art.223 de la Loi Fondamentale).

A notre avis, quel que puisse être le développement économique et minier du Congo, il ne semble pas que le Service des Mines ou de la Géologie puisse jamais détacher dans chaque province des spécialistes en mesure de donner des conseils compétents et judicieux sur la question de savoir s'il est opportun de souscrire à la fondation d'une société minière. L'avis doit être formulé collégialement par un expert technique, un expert économiste, un expert financier.

Cet avis devrait être fourni par ces experts au Ministre des Mines et au Ministre des Finances du Gouvernement Central. Il semble aussi que sur avis de ces deux ministres, le Conseil des Ministres du Gouvernement Central soit appelé à trancher souverainement de la question après avis favorable de la Trésorerie sur la possibilité et l'opportunité de la souscription.

Le processus à suivre paraît donc être :

a) demande auprès du Gouvernement Provincial de convention spéciale avec clause de souscription éventuelle en faveur de l'Etat et clause d'engagement de fondation de société dans un délai limité ;

./...

b) vote de l'Assemblée provinciale en faveur de la convention spéciale de prospection ;

c) approbation des projets de statuts de la société par le Gouvernement Central ;

d) fondation de la société et démarrage des travaux de prospection et recherches ;

e) sur le vu des résultats, avis motivé de l'inspection générale des mines ;

f) examen du dossier par les Ministres des Mines et des Finances du Gouvernement Central, consultation de la trésorerie ;

g) décision du Conseil des Ministres du Gouvernement Central et souscription éventuelle ;

h) répartition du pourcentage d'action entre le Gouvernement Central et le Gouvernement Provincial, suivant les lois et règlements et compte tenu des disponibilités de la province.

Léopoldville, le 11 mai 1964.

CR.13 (4-59)

ROUTING SLIP

Comments for the record should not be written on this slip. REFERRAL SHEET PT.108 should be used instead.

TO: Mr. Osorio Tofal

	APPROVAL		YOUR INFORMATION
	MAY WE CONFER?		AS REQUESTED
	YOUR SIGNATURE		FOR ACTION
	NOTE AND FILE		REPLY FOR MY SIGNATURE
	NOTE AND RETURN		PREPARE DRAFT
	YOUR COMMENTS		ATTACH RELATED PAPERS

For your information
(re proposed mining legislation consultant)

DATE: 18/5

FROM: W H Miller

70-01

MF/le

Le 11 Mai 1964

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 1er Mai et je me réjouis de savoir qu'il vous sera possible de vous libérer pour accepter une mission de trois semaines au Congo (Léopoldville) en vue de l'établissement d'une législation favorable au développement minier de ce pays.

Nous aurions aimé que vous puissiez passer plus de temps au Congo car l'examen de certaines questions peut requérir plusieurs jours, mais nous savons combien vous êtes occupé et nous pensons que, si cela était nécessaire, vous ne refuseriez peut-être pas de retourner au Congo pour deux ou trois semaines au mois de Septembre.

Dès réception de votre lettre, j'ai prévenu le Bureau des Opérations de l'Assistance Technique qui administre le programme d'assistance technique du Congo, et le Service de Recrutement de l'Assistance Technique qui, comme son nom l'indique, s'occupe des questions de recrutement. Votre nom va être immédiatement soumis à l'agrément du Premier Ministre, M. Adoula (ce qui dans votre cas n'est qu'une formalité protocolaire) et nous pensons avoir sa réponse au plus tard au début de la semaine prochaine.

Quoiqu'il en soit, nous vous serions obligés de prévoir votre départ pour le Congo au cours de la deuxième semaine de Juin. Je serai moi-même à Paris au début de Juin et je pourrai vous mettre au courant de l'historique de cette affaire et des développements récents, c'est-à-dire ceux qui sont survenus depuis la rédaction d'un projet de code par MM. Richard (conseiller principal aux mines) et Rase (expert minier).

M. Pierre Legoux
Ingénieur général des Mines
72 route de Versailles
Petit-Clamart
Seine
France

Entre temps, l'Organisation des Nations Unies va s'employer à adresser au Gouvernement Français par la voie diplomatique normale, une demande pour vous permettre d'entreprendre cette mission.

Si cela vous était possible, il me serait agréable de savoir au plus tôt la date, l'heure et le lieu où je pourrais m'entretenir avec vous dès mon arrivée à Paris où je resterai du 2 au 12 Juin prochain.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Norbert Falson
Chef de la Section de Géologie et des Mines
Division des Ressources et Transports

ROUTING SLIP

FOR INFORMATION

1 Mr. Brooks

~~Mr. Saunders~~

2. File ~~Mr. Pichler~~

70-01:

INFO. COPY

~~Auth~~ To: Mr. Gilpin - 232.

File No.

Léopoldville, le 11 mai 1964

Cher Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre du 6 mai 1964 concernant votre achat de matériel d'occasion (camions et bulldozers) à la firme Van Hee à Stanleyville.

Je viens vous donner l'assurance que le Conseil Monétaire accepte d'accorder la libre disposition par la firme Van Hee des fonds à provenir de cette vente, sous réserve que le montant nesoit transféré que trimestriellement et par quarts, le premier virement pouvant intervenir dès le versement du montant de l'achat par Kilo-Moto.

Je pense que cette formule donnera entière satisfaction à la firme Van Hee et à vous-même.

Il conviendrait aussi que la firme Van Hee se rende compte que dans les conditions actuelles, il lui sera impossible de négocier une vente payable en francs belges d'une part, et que d'autre part toutes opérations de vente à des taux anormaux risquerait d'attirer fâcheusement l'attention du Conseil Monétaire sur certaines opérations.

Il est certain que le Conseil Monétaire a fait un effort très louable et s'est montré singulièrement compréhensif et cela car il tient compte de vos promesses d'augmentation progressive et importante de production.

Veuillez croire, cher Monsieur, à l'assurance de mon meilleur souvenir.

R. Richard
Conseiller principal
Section Mines et
Ressources naturelles

Monsieur P. Valschaerts
Directeur général
Société des Mines d'Or de KILO-MOTO
1, Place du Luxembourg
Bruxelles

c.c. M. Gilpin

SOCIÉTÉ DES MINES D'OR DE KILO-MOTO
(SOCIÉTÉ CONGOLAISE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE)
6, Avenue Renkin, LÉOPOLDVILLE — KILOMINES NIZI P. O. — 1, Place du Luxembourg, BRUXELLES

AVION

Référence à rappeler dans la réponse
Notre: SECR. GEN. 4/901
FV/JL 1241

Bruxelles, le 5 mai 1964.

Monsieur RICHARD,
Conseiller Principal
au MINISTERE DES MINES,
L E O P O L D V I L L E
République du Congo

Cher Monsieur Richard,

Je tiens à vous adresser tous mes remerciements pour votre aimable et efficace intervention dans la question du paiement en devises de matériel benne et bulldozer disponibles à Stanleyville.

Il me paraît à craindre, cependant, que les conditions spéciales mises par le Conseil Monétaire tant pour l'échelonnement du paiement (2.600.000,- francs belges répartis sur 9 mois) que pour les modes d'utilisation par le bénéficiaire (transferts normaux et achat de matériel) sont exagérément tracassières et ne rencontreront pas l'agrément du vendeur.

De toute évidence, notre transaction est étrangère aux activités habituelles et normales de la firme VAN HEE, qui dispose donc des devises nécessaires à son activité propre. Il faudrait donc que la somme soit immédiatement disponible, dans son entièreté, par versement dans une banque étrangère. Exactement comme si nous achetions du matériel à l'étranger.

Vous connaissez l'intérêt que présente pour nous l'acquisition de ce matériel: bénéfice sur les devises et, surtout, gain de temps pour l'obtention du matériel.

Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez intervenir pour que soient, sinon levées, au moins adoucies les conditions rigoureuses attachées à cette transaction. Faute de quoi, elle risque de nous échapper. Merci d'avance pour ce que vous pourrez obtenir.

Avec mon bon souvenir, je vous prie d'agréer, cher Monsieur Richard, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE DIRECTEUR GENERAL,

P. Valschaerts.

Léopoldville, le 11 mai 1964

Cher Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre du 6 mai 1964 concernant votre achat de matériel d'occasion (camions et bulldozers) à la firme Van Hee à Stanleyville.

Je viens vous donner l'assurance que le Conseil Monétaire accepte d'accorder la libre disposition par la firme Van Hee des fonds à provenir de cette vente, sous réserve que le montant ne soit transféré que trimestriellement et par quarts, le premier virement pouvant intervenir dès le versement du montant de l'achat par Kilo-Moto.

Je pense que cette formule donnera entière satisfaction à la firme Van Hee et à vous-même.

Il conviendrait aussi que la firme Van Hee se rende compte que dans les conditions actuelles, il lui sera impossible de négocier une vente payable en francs belges d'une part, et que d'autre part toutes opérations de vente à des taux anormaux risquerait d'attirer fâcheusement l'attention du Conseil Monétaire sur certaines opérations.

Il est certain que le Conseil Monétaire a fait un effort très louable et s'est montré singulièrement compréhensif et cela car il tient compte de vos promesses d'augmentation progressive et importante de production.

Veuillez croire, cher Monsieur, à l'assurance de mon meilleur souvenir.

R. Richard
Conseiller principal
Section Mines et
Ressources naturelles

Monsieur P. Valschaerts
Directeur général
Société des Mines d'Or de KILO-MOTO
1, Place du Luxembourg
B.P. 17 Strym
Bruxelles

732

ROUTING SLIP

TO

Miss Paquin

	APPROVAL	✓	NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE	✓	YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE		FOR ACTION

Confidential

File

Noted.
Thanks.
Ida Paquin
12/5

DATE 12/5

FROM acy

ACTION

CIVIL | MILITARY

URGENT → 70-01.

GULPIN

MAY 8 1964

ACTION

TO: 1 Mr. [illegible] 2 Mr. Gulpin 3

☐ Action Completed
☐ Acknowledged
☐ No Action Required

YC232 NY 82 7 22332 ;

LTF

ONUC

LEO ;

1652 OSORIOTAFALL (CIVOPS). WE HAVE ALREADY PROVIDED YOU (CABLE 1564) OUR AGREEMENT YOUR REQUEST EXTENSION RICHARD (POST L-32). REUR ENQUIRY ON JOB DESCRIPTION WE ARE IN PROCESS COMPILING JDS FOR ALL CONGO (L) POSTS WITH JDS FOR VACANT POSTS GIVEN EXTERNAL ;

P2/32 ;

DISTRIBUTION FOR RECRUITMENT: AND ENCUMBERED POSTS INTERNAL

CIRCULATION FOR HEADQUARTERS FILES UNTIL SUCH FUTURE TIME RECRUITMENT ACTION AGAIN NECESSARY. COPY INTERNAL JD L-32 WAS SENT FOR YOUR INFORMATION ONLY ;

LEONARD "

COL 1652 1564 L-32 L-32 "

REGISTRY
8 MAY 1964
ONUC

SECRET

OK 5/5/64 70-01 2025

OUTGOING CODE CABLE

To: LEONARD, New York

From: OSORIO-TAFALL, Léopoldville

Date: 5 May 1964

N°: ONUC 1660

Surprised receive job description dated 24 April for post 32-L, Principal Adviser to Minister of Mines, with notation quote aussitôt que possible unquote against commencement date. This post is occupied by Richard whose contract is in process extension to mid-1965. Would appreciate clarification.

70-01

File

Léopoldville, le 6 mai 1964

Messieurs,

Je vous accuse réception de votre lettre du 8 avril et vous remercie bien vivement des bilans des diverses sociétés sous votre contrôle.

Au cours de la semaine passée, j'ai relancé le Conseil Monétaire pour qu'il matérialise par écrit les accords intervenus avec :

- M.G.L. Congo (Remboursement d'avance à M.G.L. Bruxelles)
- Cobelmines (Achat d'un avion Aztec C).

Croyez bien que toujours dans la mesure où ce me sera possible, je ferai le nécessaire pour faciliter la tâche de mes collègues mineurs du secteur privé, persuadé que je suis qu'ils oeuvrent pour le plus grand et le seul bien de la République du Congo.

Je regrette simplement que la voix du "Conseiller" ne soit pas plus écoutée et surtout n'emporte pas les décisions plus rapidement.

A titre personnel, j'apprécie hautement et tout particulièrement l'effort de prospection de M.G.L.

J'ai attiré et attirerai encore l'attention du Ministre sur cet effort très méritoire et quasi unique pour l'instant au Congo.

Je vous souhaite une longue période de tranquillité pour recueillir les fruits de votre effort.

Veuillez croire, Messieurs, à l'assurance de mon meilleur souvenir.

R. Richard
Conseiller principal
Section Mines et
Ressources naturelles

Monsieur P. Lalou
Président de la Compagnie Minière
Congolaise des Grands-Lacs

Monsieur Burnotte, Vice-Président

Bruxelles

c.c. M. Filfin

232

INFO. COPY

Action To .....

File No.

MAY 8 1964

COMPAGNIE MINIERE CONGOLAISE
DES
GRANDS LACS

SOCIETE CONGOLAISE A RESPONSABILITE LIMITEE

REGISTRE DU COMMERCE BUKAVU 18.379

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
MINLACS - BUKAVU

N°

ANNEXE (S)

le 8 avril 1964

Monsieur RICHARD
c/o " O. N. U. "
LEOPOLDVILLE

Monsieur,

Notre Vice-Président, M. Burnotte, m'a fait part de l'excellent appui que vous avez bien voulu lui apporter lors de ses démarches auprès du Président du Conseil Monétaire.

Je tiens à vous en remercier très vivement.

D'autre part, pour répondre au désir que vous avez exprimé, je vous envoie en annexe à la présente, les bilans des sociétés M.G.L., MINERGA et MILUBA des années 1958 à 1961, ainsi que le premier bilan des sociétés M.G.L.-CONGO, MINERGA-CONGO, et MILUBA-CONGO.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

(P. LALOU.)
Président.

COMPAGNIE MINIÈRE CONGOLAISE
DES
GRANDS LACS

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

REGISTRE DU COMMERCE : BUKAVU 13 XTR

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
MINLACS - BUKAVU

N/Réf. :

ANNEXE (S) :

Bukavu, le 9 avril 1964

Monsieur RICHARD
c/o " O. N. U. "
LEOPOLDVILLE

Monsieur,

Notre Vice-Président, M. Burnotte, m'a fait part de l'excellent appel que vous avez bien voulu lui apporter lors de ses démarches auprès du Président du Conseil Monétaire.

Je tiens à vous en remercier très vivement.

D'autre part, pour répondre au désir que vous avez exprimé, **je vous envoie en annexe à la présente, les bilans des sociétés M.G.L.**, MINERGA et MILUBA des années 1958 à 1961, ainsi que le premier bilan des sociétés M.G.L.-CONGO, MINERGA-CONGO, et MILUBA-CONGO.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

(P. LALOU.)
Président.

70-01

Note

A : Monsieur le Directeur, Chef du Service des Mines

De : R. Richard, Conseiller principal, Section Mines et Ressources naturelles

Objet : Réponse à lettre du 15 avril stage des Elèves de l'Ecole des Mines de Bukavu

Je crois qu'il serait particulièrement contrindiqué de conseiller des stages administratifs à des futurs ingénieurs des mines.

On ne devient vraiment mineur qu'après avoir travaillé plusieurs années dans la mine.

Si les soussignés insistaient pour effectuer leur stage d'application ils administreraient tout simplement la preuve qu'ils n'ont aucune vocation de mineur, il vaudrait mieux les diriger de suite sur l'ENDA.

Nul ne peut devenir ingénieur-inspecteur des mines s'il n'a pratiqué l'art des mines sur le chantier.

Léopoldville, le 6 mai 1964

R. Richard

RR/jf

c.c. M. Gilpin.

232

INFO. COPY

Action To: .....

File No. 1964

File

70-01

Note

A : Monsieur le Ministre des T.M.E.

De : R. Richard, Conseiller principal, Section Mines et Ressources naturelles

Objet : Aéro-service corporation

Sauf erreur de ma part les services de cette société ne sont pas gratuits.

Il convient donc à mon avis :

1°. d'inviter cette société à fournir directement au Ministère des TME des références de ses réalisations passées et présentes;

2°. si elle offre les garanties morales, techniques et financières suffisantes, elle sera convoquée et invitée à participer aux adjudications futures pour les programmes de travaux;

3°. de ne pas oublier qu'il n'existe aucun programme de travaux de recherches et surtout aucun budget pour le financer;

4°. de se rappeler que les experts miniers (10 environ) de l'Assistance bilatérale française auront précisément pour mission de :

a) établir un programme de prospection et recherches dans les lieux et sur les gisements les plus favorables;

b) conseiller et guider la création et le démarrage de l'Office Economique de Développement minier;

c) de former les cadres congolais de cet office, chargés de l'application du programme.

Ce n'est donc guère avant 3 ans que l'on pourra avoir recours aux bons offices d'Aero-Service Corporation.

Léopoldville, le 6 mai 1964

c.c. M. Gilpin ✓ 262 INFO. COPY

RR/jf

Action To

File No.

MAY 8 1964

70-01 cl. MGL

Léopoldville, le 6 mai 1964

Messieurs,

Je vous accuse réception de votre lettre du 8 avril et vous remercie bien vivement des bilans des diverses sociétés sous votre contrôle.

Au cours de la semaine passée, j'ai relancé le Conseil Monétaire pour qu'il mátérialise par écrit les accords intervenus avec :

- M.G.L. Congo (Remboursement d'avance à M.G.L. Bruxelles)
- Cobelmines (Achat d'un avion Aztec C).

Croyez bien que toujours dans la mesure où ce me sera possible, je ferai le nécessaire pour faciliter la tâche de mes collègues mineurs du secteur privé, persuadé que je suis qu'ils oeuvrent pour le plus grand et le seul bien de la République du Congo.

Je regrette simplement que la voix du "Conseiller" ne soit pas plus écoutée et surtout n'emporte pas les décisions plus rapidement.

A titre personnel, j'apprécie hautement et tout particulièrement l'effort de prospection de M.G.L.

J'ai attiré et attirerai encore l'attention du Ministre sur cet effort très méritoire et quasi unique pour l'instant au Congo.

Je vous souhaite une longue période de tranquillité pour recueillir les fruits de votre effort.

Veuillez croire, Messieurs, à l'assurance de mon meilleur souvenir.

R. Richard
Conseiller principal
Section Mines et
Ressources naturelles

R. Richard

Monsieur P. Lalou
Président de la Compagnie Minière
Congolaise des Grands-Lacs

Monsieur Burnotte, Vice-Président

Bruxelles

c c M. Filpon

232/INFO. COPY

Action To.....

File No.

1964

COMPAGNIE MINIÈRE CONGOLAISE
DES
GRANDS LACS

SOCIÉTÉ CONGOLAISE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

REGISTRE DU COMMERCE : BUKAVU : 12.979

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
MINLACS - BUKAVU

N° .....

ANNEXE 181

le 16 avril 1964

Monsieur RICHARD
c/o " O. N. U. "
LEOPOLDVILLE

Monsieur,

Notre Vice-Président, M. Burnotte, m'a fait part de l'excellent appui que vous avez bien voulu lui apporter lors de ses démarches auprès du Président du Conseil Monétaire.

Je tiens à vous en remercier très vivement.

D'autre part, pour répondre au désir que vous avez exprimé, je vous envoie en annexe à la présente, les bilans des sociétés M.G.L., MINERGA et MILUBA des années 1958 à 1961, ainsi que le premier bilan des sociétés M.G.L.-CONGO, MINERGA-CONGO, et MILUBA-CONGO.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

(P. LALOU.)
Président.

ROUTING SLIP

approval

FOR ~~ACTION~~

Mr. Osorio Tafall

ACG/mep

70-01

L-227/64

6 May 1964

To: Mr. W. R. Leonard
Director, Bureau of Technical Assistance Operations

From: E. F. Osorio-Tafall
Chief of Civilian Operations, ONUC

Subject: Mr. Harald Ross

..... I think you will be interested in the attached copies of letters, one from the former Minister of Mines, Mr. Mahamba, to Mr. Ross, and the other from the present Minister of Mines, Mr. Rudahindwa, to the Minister of Industry in Norway. Both express warm appreciation of Mr. Ross' work in preparing the draft mining code and regulations.

Both ministers evidently took a close personal interest in the development of this project. In this connection, I may refer to my cable N° 1563 of 27 April in reply to your memorandum of 23 April. The attached letters indicate the background to our expressed view that it would be inadvisable at this stage to attach a new, top-level expert to the Office of the Prime Minister to intervene in a project which has proceeded smoothly and to the satisfaction of the Minister concerned. As mentioned in our cable, the draft mining legislation and regulations are already under study by committees in the Ministry of Mines, and we would see no difficulty in attaching the new expert to the Ministry to take a leading part in these studies while maintaining liaison with the Bureau of Economic Coordination in the Office of the Prime Minister.

cc: Mr. Arce, NY
Mr. Richard
Mr. Gauvreau

70-01

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO

ACTION

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC LEOPOLDVILLE

TO:
1 Osorio-Tafall
2 Gilpin
3
☐ - Action Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
IN

Léopoldville, le 29 avril 1964

A : Monsieur B. Osorio-Tafall, Chef des Opérations civiles

Sous couvert de : Monsieur A. Gilpin, Chef adjoint des Opérations civiles

De : R. Richard, Conseiller principal, Section Mines et Ressources naturelles

Objet : - Rédaction du Code et du Règlement miniers par les soins de M. Ross;
- Directives données et politique désirée par les 2 Ministres successifs.

Je vous adresse ci-joint deux photocopies :

.... 1) de la lettre de félicitation adressée au Ministre des Mines de Norvège par l'actuel Ministre des Mines M. Rudahindwa concernant l'élaboration du Code et du Règlement miniers par M. Ross;

.... 2) de la lettre adressée à M. Ross lui-même par Monsieur le Ministre Mahamba, précédent titulaire du département.

Je me permets de suggérer l'envoi de ces photocopies au Quartier Général à New York en leur suggérant de méditer les termes de ces deux lettres et d'en tirer toutes les conclusions.

La plus importante, qui ne manquera pas de frapper l'esprit très hautement avisé du Chef de Section New York, réside dans l'évidence que les deux Ministres successifs :

(1)

- se sont vivement intéressés à cette législation minière,
- ont clairement manifesté leurs directives sur la politique minière qu'ils désiraient vouloir suivre,
- sont peu disposés à subir aucune pression d'où qu'elle vienne,
- seraient immédiatement et fortement hostiles à toute solution et tout code parachutés de New York, même imposés par le Premier Ministre, Son Excellence Adoula.

Il faut que New York sache :

1°. qu'il n'est rien moins que certain que le Premier Ministre acceptera de bonne grâce cet expert plus ou moins imposé par New York;

2°. qu'à l'heure actuelle il existe dans les différents ministères et tout particulièrement :

à celui du Plan et de la Coordination

à celui des Affaires économiques

une hostilité de plus en plus marquée contre le Bureau de Coordination du Premier Ministre qui veut décider de tout sans consulter personne des Ministères intéressés.

New York risque d'embarquer ses experts et sa renommée dans une galère où il risquerait fort de perdre la face.

Il convient de se rappeler :

que tous les Ministres du Gouvernement central,

tous les Présidents et Ministres provinciaux des Mines,

tous les chefs coutumiers dont l'influence est et restera longtemps considérable,

s'intéressent très vivement à la future législation minière.

Je crois que des photocopies du nouveau Code circulent déjà.

Il y a lieu de se méfier de ne pas entamer des démarches ou une procédure qui serait facilement interprétée comme une pression politique étrangère autogénératrice d'hostilité.

J'ai pris et je dois prendre encore les plus grandes précautions pour ne pas éveiller les susceptibilités nationales congolaises.

La mesure prévue par New York me paraît devoir les provoquer et les faire exploser immanquablement.

Comment New York a-t-il pu s'imaginer et croire que ce code et ce règlement ont été rédigés dans une tour d'ivoire à l'abri de tout contact, de toute directive des deux titulaires du département ?

En aucun cas on ne peut espérer que les dirigeants congolais accepteront de l'ONU une législation minière comme Moïse sur la montagne reçut les tables de la loi de Dieu le Père.

ROUTING SLIP

approval

FOR ACTION

Mr. Osorio Tafall

70-01

OUTGOING CODE CABLE

To: LEONARD, New York

From: OSORIO-TAFALL, Léopoldville

Date: 5 May 1964

N°: ONUC 1660

Surprised receive job description dated 24 April for post 32-L, Principal Adviser to Minister of Mines, with notation quote aussitôt que possible unquote against commencement date. This post is occupied by Richard whose contract is in process extension to mid-1965. Would appreciate clarification.

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Technical Assistance Recruitment Services
United Nations, New York 17, New York

Bureau européen de Recrutement pour l'Assistance
Technique, Palais des Nations, Genève, Suisse

Seulement pour Distribution Interne

le 24 avril 1964

Demande du Gouvernement du Congo (Léopoldville)

DESCRIPTION DE POSTE
CON(L)-32-L

Désignation du poste: Conseiller principal auprès du Ministre des Mines et de l'Energie (16-100-500)

Durée de la mission: Un an, avec possibilité de prolongation

Date d'entrée en fonctions: Aussitôt que possible

Lieu d'affectation: Léopoldville

Fonctions: L'expert sera appelé à conseiller le Ministre sur la politique générale du Gouvernement en matière de géologie et de mines et, à cet effet, sera chargé des tâches suivantes:

Faire élaborer, sous son autorité, la synthèse des études géologiques ayant déjà été effectuées dans le pays et faire établir, à la suite de travaux, un programme à long terme de recherche géologique et minière ;

Définir les attributions des Services des Mines, instituer un plan de travail de ces services et formuler les recommandations qui s'imposent pour leur réorganisation et expansion ;

Coordonner les activités des divers experts internationaux en matière de géologie et de mines, fournis au titre de programmes d'assistance bilatérale ou internationale, et formuler à l'occasion un programme d'assistance complémentaire ;

Conseiller le Gouvernement à propos des investissements de capitaux nationaux et étrangers dans le domaine minier ;

Guider les spécialistes dans la rédaction d'un code minier ; et

Donner son avis sur toutes les questions d'importance se rapportant à la géologie et aux mines.

64-39058

(verso)

Formation et expérience requises:	Ingénieur diplômé d'une école supérieure des mines, avec une très longue expérience pratique dans les domaines énumérés ci-dessus, et ayant occupé des postes de direction dans l'administration des mines.
Connaissances linguistiques:	Français indispensable.

70-01

30-11

L-220/64

5 May 1964

To: Mr. William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Congo (Léopoldville) Unit

From: A. C. Gilpin
Deputy Chief, Civilian Operations, ONUC

Subject: Location of posts in the provinces

Please refer to your memorandum of 23 April.

We appreciate the point you raise regarding the interest of candidates in the exact location of their duty stations, and we will do our best to give an approximate indication of this in each job description for posts outside Léopoldville. This may not be possible in every case, and candidates should perhaps be warned, in any case, that they may be called on to serve in different parts of the Congo.

cc: Mr. Gauvreau
Mrs. Buccianti
Miss Paquin

70-0

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

TO: Mr. E. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

Date 4 May 1964

FILE NO.: Osorio-Tafall 2/2
Gilsch

FROM: William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Congo (Leopoldville) Unit

SUBJECT: Post A-32

The Division of Resources and Transport has studied the reports and job descriptions of the Natural Resources project in the interest of developing a working group of experts in the Congo which will best serve the requirements in this field of activity.

They have strongly recommended that the post of Administrative Assistant be revised along the lines of the attached "Deputy to the Principal Adviser" job description, and that the post title be changed accordingly. This matter was previously discussed with you by Mr. Arce and his staff. They have since made a formal proposal to us which we, in turn, are transmitting to you.

You will, of course, want to discuss this proposal with the interested Government officials and Mr. Richard before advising us of the decision.

In this connection, the name of Mr. J. GRANGEON has been recommended by the substantive office for the post as amended, as well as for Post G-32. We have already submitted Messrs. J. Mestrand and M. Rideau for Post G-32, and we now formally submit Mr. Grangeon, another candidate who is strongly recommended. His curriculum vitae is attached for use in obtaining the Government's approval.

Department to Civ. Personnel
[illegible]

ROUTING SLIP

TO

Miss Pagin

	APPROVAL		NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE		YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE	✓	FOR ACTION

I understand you will prepare reply on basis Mr. Richard's comments.

DATE 5/5

FROM acy

70-01

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

MAY 5 1964

ACTION

Date: 1 May 1964 195__

FILE NO.:

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative UNTAB
Leopoldville (Congo)

FROM: William Houston Miller WHM.
Programme Officer in Charge
Congo (Leopoldville) Unit

SUBJECT: Job Description for Post M-32

TO:
1 Osorio-Tafall 214
2
3 Gieg 232
☐ - Action Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
INITIALS

On 27 March we sent you the comments of Mr. Baum, Head of the Energy and Electricity Unit, on the job description for Post M-32.

We have not yet received your comments and are anxious to complete this job description for circulation in recruiting the expert. Your reply will be appreciated.

Copy sent to Civ. Personnel
5/5/64

70-01
/Legrist

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

NEW YORK

CABLE ADDRESS · UNATIONS NEWYORK · ADRESSE TELEGRAPHIQUE

MAY 19 1964

ACTION

TO:
1 Osorio-Tafall 214
2
3 Giplin 232
☐-A
☐-F
☐- required
IN

FILE NO.: 322/1 CONGO (L)

1 May 1964

URGENT

Dear Mr. Osorio-Tafall,

I am in receipt of your cable ONUC 1563 regarding the draft Mining Code. The matter has been further examined, especially in the light of your cable, by the Resources and Transport Division and the Fiscal and Financial Branch.

The substantive units consulted feel strongly that the visit of an authoritative mining legislation expert at this juncture is essential, and we would urge you to prevail upon the Minister not to proceed with the matter of the Code until he has had a chance to discuss it with the expert we propose to send. This is so not only because of the number and importance of the questions and queries which have been raised or made in connexion with numerous provisions of the Draft Code. It is so above all, because the present situation of the mining industry in the Congo involves the most complex and far-reaching financial, constitutional and other legal issues which must profoundly affect not only the substance but also the timing of a Mining Code. Among these issues are those regarding the ultimate constitutional allocation of the regulatory and taxing power over mining between the central and provincial governments; the ultimate disposition of the Congo Portfolio, which represents a major (if not the major) source of government mining revenue; and generally the clarification of the status and impact of the existing concessions which, at least for the time being, are bound to have a decisive impact on mining in the Congo and therefore on any Mining Code.

Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative of the Technical
Assistance Board and Director of
Special Fund Programmes in Congo
(Leopoldville)
ONUC-Boîte Postale 7248
Leopoldville, Republic of the Congo

All these matters should be explored by the expert and discussed by him with the highest governmental authorities. We are, however, quite ready to follow your suggestion that the expert be formally attached to the Minister of Mines, and it is understood that he will keep in close touch with Mr. Richard and his colleagues. I attach a revised job description which takes into account all the above changes.

Pending receipt of the formal approval of this post by the Minister of Mines, we expect to proceed rapidly with the selection of the expert. We shall brief him fully either in person at Headquarters, or in writing, before he goes to the Congo.

Sincerely yours,

for

William Leonard
Director
Bureau of Technical Assistance Operations

DESCRIPTION DE POSTE

Désignation du poste:	Conseiller en matière de législation minière
Durée:	Deux mois avec possibilité de prolongation d'un mois
Lieu d'affectation:	Léopoldville
Attributions:	Le Conseiller en matière de législation minière sera appelé à: (a) examiner le projet de législation minière dont le Gouvernement est saisi; (b) étudier les bases sur lesquelles devrait être élaboré un code minier et rédiger les textes des dispositions qui devraient y être incorporées; (c) conseiller le Gouvernement sur tous les problèmes juridiques en cours, relatifs aux mines.
Qualifications:	Ingénieur des Mines, de réputation internationale, ayant une grande pratique de la législation minière, dans le cadre du développement économique des pays neufs, et ayant effectivement participé à la rédaction de codes miniers dans des pays en voie de développement.
Connaissances linguistiques:	Français indispensable
Renseignements complémentaires:	Le Conseiller en matière de législation minière relèvera directement de l'autorité du Ministre des Mines. En ce qui concerne l'orientation technique de sa mission il sera en contact direct, par le truchement du Représentant résidant, avec les Services compétents du Secrétariat des Nations Unies à New-York.

UNITED NATIONS - NATIONS UNIES

INDICATE PRIORITY | LTF | SVC Service | FFFFF Routine | XX | SSSSS Priority | PRIORITE NATIONS

Priorité Nations traffic is strictly limited

NR

(Address ex)

UNATIONS
NEWYORK

27 April 1964

(TEXT & SIGNATURE) Insert prefix & or number as required USE DOUBLE SPACING

GNUC 1152 . - LEGRAND FROM OSORIO-TAFALL.

REUR 1462 AND MEMORANDUM 23 APRIL PROPOSED MINING LEGISLATION CONSULTANT.

PRIMO. WE AGREE PROPOSAL SEND HIGHLEVEL MINING LEGISLATION CONSULTANT TO CONGO FOR TWO TO THREE MONTHS IN CONNECTION WITH DRAFT MINING LEGISLATION AND REGULATIONS. HOWEVER WOULD SERIOUSLY QUESTION ADVISABILITY ATTACH THIS EXPERT TO OFFICE OF PRIME MINISTER. PROPOSE INSTEAD HE SHOULD BE ATTACHED TO MINISTRY OF MINES AND CONSULTING WITH BUREAU OF ECONOMIC COORDINATION IN OFFICE OF PRIME MINISTER. IT IS UNDERSTOOD HE WOULD WORK IN CLOSE COOPERATION RICHARD BUT WOULD NOT BE RESPONSIBLE TO UNA. IF YOU AGREE THIS ALTERNATIVE ARRANGEMENT, WE WILL APPROACH MINISTER OF MINES TO SECURE HIS AGREEMENT IN PRINCIPLE BEFORE SUBMITTING CANDIDATE. SECUNDO. DRAFT MINING LEGISLATION AND REGULATIONS ARE ALREADY IN HANDS OF MINISTER AND ARE UNDER STUDY BY COMMITTEES WITHIN MINISTRY INCLUDING EXPERTS FROM BILATERAL SOURCES. IT IS UNDERSTOOD BY ALL CONCERNED THAT ALTHOUGH THEY ARE DRAFTS PREPARED BY UNATIONS EXPERTS, THAT DOES NOT IMPLY ENDORSEMENT BY UNATIONS SECRETARIAT.

cc: Mr. Richard
Mr. Schoellkopf

T. O. R.

T. O. D.

BY: mmp - X-118

Drafted by:
Authorized:
Date: A. C. Gilpin
27 April 64